

Blais, ecclésiastiques et les élèves-maitres de l'école normale.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté. On procède ensuite à l'élection des officiers pour 1891-92. Voici le résultat :

J. Ahern, Président,
Z. Dubeau, Vice-Président,
J. Létourneau, Trésorier honoraire,
C. J. Magnan, Secrétaire.

Membres du comité de régie : MM. B. Pelletier, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, C. A. Lefèvre, D. Frève, J. A. Chabot, O. Pagé.

M. l'inspecteur Vien propose, secondé par M. l'inspecteur Ruel, que des remerciements soient offerts à M. B. Pelletier, président sortant de charge. Cette proposition est adoptée aux applaudissements de la conférence.

Le secrétaire de l'Association est ensuite appelé à rendre compte des démarches qui ont été faites auprès du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour soumettre à son approbation la demande de faire payer par le gouvernement, si celui-ci le veut bien, les frais de voyage des institutrices qui assistent aux assises pédagogiques qui ont lieu deux fois l'année à Québec et à Montréal. Il est heureux d'annoncer à la classe enseignante que les honorables membres du Comité catholique ont approuvé avec plaisir cette proposition. Il donne lecture de l'extrait suivant, emprunté au dernier compte-rendu des délibérations du Conseil de l'Instruction publique :

“ Lecture d'une lettre signée par plusieurs membres de l'Association des institutrices de la circonscription de l'école normale Laval de Québec, demandant une allocation de quatre cents piastres, devant être divisée entre leur association et celle des institutrices de Montréal, pour payer les frais de voyages de ceux

des institutrices de la campagne qui assistent aux conférences pédagogiques qui se tiennent à Québec et à Montréal deux fois par année.

Le Comité recommande au gouvernement que cette allocation soit accordée.”

A l'unanimité des membres présents à la conférence, il est résolu que le comité nommé à la réunion de janvier dernier pour s'occuper des frais de voyages des institutrices soit continué dans ses pouvoirs et chargé d'adresser une requête au gouvernement provincial pour obtenir \$200 pour chaque circonscription : Québec et Montréal.

D'après l'ordre du jour M. le Président invite M. C. J. Magnan à dire quelques mots sur le sujet suivant : *Trop d'institutrices, pas assez d'institutrices*. Voici une analyse de cette conférence :

Il y a quelques mois, un jeune écrivain de talent, M. Chs. Ducharme, citait les lignes suivantes qui se trouvent à la page 209 de notre modeste livre sur *l'Enseignement primaire* : (*) “ Le seul fait que les quatre-cinquième au moins des fonctionnaires de l'enseignement primaire de notre province sont des femmes, ne constitue-t-il pas une anomalie des plus criantes ? Tous les pédagogues s'accordent à dire que pour former une génération d'hommes virils il faut des *hommes* comme éducateurs. Que les femmes forment des *femmes*, cela se conçoit. Mais ce qui ne se comprend pas aussi bien, c'est que l'éducation des garçons soit confiée à de jeunes filles. Si nous laissons nos fils sous la tutelle de fillettes, dans vingt ans nous aurons une génération d'hommes sans énergie et sans caractère. Confions donc le développement intellectuel et la formation morale des garçons aux institutrices et l'éducation des filles aux institutrices.”

(*) Ce pauvre Ducharme est descendu dans la tombe depuis quelques mois.